

INTERVENTION D'ALEXANDRE HÉBERT: DISCUSSION SUR LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES...

Le Président: La parole est à Hébert, de l'U.D. de la Loire-Atlantique.

Hébert: Je vais forcément me limiter parce que, par une coïncidence fâcheuse, lorsque Bothereau a mal à la gorge je suis enroué... (*Rires*), ... ce qui ne m'empêchera pas d'ailleurs de commencer cette intervention en citant Bothereau lui-même.

Bothereau nous dit à nous, les délégués de province et de Paris, surtout à nous les délégués de province, qu'une constatation a été faite : nous manquons de sens civique, nous ne participons pas suffisamment à la vie de nos syndicats et de la Confédération et qu'il convenait de redonner aux travailleurs de ce pays un sens civique qui leur faisait cruellement défaut.

Je pense avoir cité correctement Bothereau, et maintenant, comme j'ai de bons auteurs, je vais faire une autre citation celle de Hébert. Cela peut vous surprendre car c'est inhabituel, mais Hébert, membre de la Commission qui avait à traiter des affaires économiques, disait hier en fin de travaux: camarades je suis heureux et fier d'appartenir à une organisation dans laquelle de tels débats si larges, si fraternels sont possibles. C'est Hébert qui disait cela, Hébert, délégué de Nantes, participant à la Commission des affaires économiques, une voix enrouée, une nuit presque et une journée avec des camarades qui avaient la fâcheuse idée, notamment Felce, de ne pas être d'accord avec lui.

Nous avons longuement discuté, avec nos moyens, en essayant de faire preuve de civisme syndical, et puis, au bout de longues heures de discussion, nous avons fait un compromis. Il est ce qu'il est. Et puis, des irréductibles, genre Felce, mauvais coucheur, ont dit: moi de toute façon il y a un point sur lequel je ne cède pas.

On a dit: mon cher camarade, dans ces conditions-là tu présenteras un amendement minoritaire car telle est la règle de la démocratie.

Nous en étions là! A ce moment-là est intervenu le Bureau Confédéral qui nous a dit: mais, mes pauvres amis, fraternellement on vous le dit, tout ce que vous avez fait cela ne vaut pas un «*pet de lapin*»... (*Rires*), ...c'est mauvais. Vous étiez nombreux mais pas assez parce que malheureusement un d'entre nous, - car je dois préciser qu'un membre du Bureau Confédéral a assisté de bout en bout à la discussion, - un d'entre nous n'étant pas là il est clair que ce texte est sommaire et qu'il convient d'en substituer un autre.

Et c'est ce qui explique qu'aujourd'hui vous avez un texte de la Commission et tout à fait inhabituellement un texte du Bureau Confédéral.

Voyez-vous, camarades, ce n'est pas seulement un artifice de procédure et je voudrais le dire très franchement aux camarades du Bureau Confédéral et aussi très fraternellement. Nous n'avons pas envie de les «*foutre*» à la porte, c'est clair, et ceux qui disent cela disent un mensonge. Seulement, nous voudrions bien qu'ils ne commencent pas à prendre de mauvaises habitudes car il est contradictoire de faire appel au civisme des syndiqués et de leur signifier ensuite qu'ils sont des bons à rien. (*Rires. Quelques applaudissements*).

Ceci dit et très fraternellement que nous reproche-t-on? En gros, nous remettrions en cause la politique de la présence. Camarades, cela aussi il faut le dire, c'est faux. Personne n'a remis en cause la politique de la présence, si ce n'est de la présence au Conseil Supérieur du Plan.

Nous, en province, on n'est pas au courant. Qu'est-ce que le Conseil Supérieur du Plan? Babau, «*vachardement*» tout à l'heure a dit aux délégués: vous ne savez pas ce que c'est (je vais vous faire un aveu: moi non plus). Ce que je sais, moi aussi, c'est que dans la presse on en parle, de ce Conseil Supérieur du Plan, et je vais vous dire à quoi cela ressemble vu par des ouvriers, non pas par des techniciens. Le Conseil Supérieur du Plan, cela ressemble à une tribune pour dignitaires du régime. Voilà ce à quoi ça ressemble! Ce n'est pas de ma faute, c'est la presse qui le présente comme cela.

Et lorsque nous disons, nous: retrait du Conseil Supérieur du Plan, c'est aussi pour les raisons exposées par Lubin, mais c'est aussi, nous le disons franchement et clairement, parce que nous voulons prendre nos distances, parce que nous ne voulons pas donner l'impression, fut-ce une impression fausse, qu'insensiblement nous nous laissons intégrer et c'est pourquoi, camarades, je pense que cette résolution majoritaire unanime de la Commission n'est pas si sommaire qu'elle en a l'air, je m'en excuse auprès de Babau.

Certes, nous ne sommes pas des militants confédéraux. Certes, nous manquons de sources d'information. Certes, nous sommes un peu les paysans du Danube... ou de la Loire, mais nous avons quand même le sentiment d'avoir fait preuve du sens civique syndicale en participant aux travaux de cette Commission et que le texte que nous avons rédigé laborieusement méritait autre chose que d'être dédaigneusement rejeté par le Bureau Confédéral qui nous en présente un autre en disant tout simplement: *Ce que vous avez fait, cela ne vaut rien.*

Et c'est pourquoi, camarades, je vous dis: les camarades délégués se sont réunis statutairement en Commission, ils ont travaillé, vous pouvez voter pour ou contre leur texte mais c'est sur leur texte qu'il faut voter.

(Quelques applaudissements.)
